



## **INFORMATIONS COMMUNALES :**

Mardi 20 Septembre 2016

N°  
53/16

### **APPLICATION DES CONSIGNES NATIONALES DE SÉCURITÉ :**

Dans la période de sécurité renforcée actuelle, les autorités administratives (Education Nationale et Préfecture) nous imposent instamment d'appliquer avec rigueur les règles de prévention.

En conséquence, la porte d'entrée du bâtiment qui donne accès à l'École et à la Mairie sera fermée pendant les horaires de l'école, et ne sera strictement ouverte au public que pour accéder au secrétariat de Mairie, selon les horaires modifiés pour respecter ces prérogatives.

Nouveaux horaires du secrétariat dès le lundi 26 septembre 2016 :

Lundi, mardi, jeudi : de 17h00 à 19h00

Et vendredi matin : de 11h30 à 12h30

Il est impératif de respecter scrupuleusement ces périodes d'ouvertures pour éviter les équivoques concernant la sécurité.

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique.